



Académie de Rennes

Communiqué

Majoration indemnitaire de fin d'exercice

ET LES PERSONNELS LOGES PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE ?

Le Recteur de l'académie de RENNES vient d'adresser aux établissements du second degré et aux CIO un courrier annonçant un abondement de l'enveloppe indemnitaire en faveur des personnels ATOSS. La base de calcul est de 300 euros par équivalent temps plein, sachant que le Chef d'établissement peut décider de moduler les montants attribués.

Cette annonce intervient au moment où la dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires est particulièrement sensible : non revalorisation du point d'indice et hausses spectaculaires des prix de denrées et services courants.

Le Syndicat de l'Administration et de l'Intendance (section académique de RENNES) se positionne de la manière suivante sur ce versement exceptionnel d'IAT et d'IFTS aux personnels administratifs concernés :

- Il juge positive en tant que telle l'augmentation des versements indemnitaires, compte tenu du niveau très bas des IAT et IFTS versées dans l'Education nationale en comparaison des autres ministères
- Il s'interroge sur l'origine de ces disponibilités de fin d'année civile, sur la fiabilité des documents prévisionnels présentés au CTPA. L'augmentation des IAT/IFTS ne proviendrait-elle pas des provisions constituées grâce à des emplois gelés ?
- Le Syndicat A&I estime que ce nouvel épisode rend plus aigüe encore l'anormalité de la mise à l'écart des personnels logés de l'attribution des IFTS. Il est indispensable que la réglementation nationale excluant les personnels logés du versement des IFTS soit revue au plus vite, c'est ce que A&I au plan Fonction publique demande avec insistance.
- Concernant le domaine de compétence du Recteur d'académie, le Syndicat A&I demande que les indemnités de gestion servies aux gestionnaires d'EPLÉ fassent également l'objet d'un abondement de fin d'année civile.

Rennes, le 9 novembre 2007,

Le Secrétaire académique
Alain LE POGAM

Texte transmis ce jour au Secrétaire général d'académie

Syndicat Administration & Intendance
Alain LE POGAM Lycée Bréquigny RENNES
alain.lepogam@ac-rennes.fr
télé : 02 99 86 82 10